

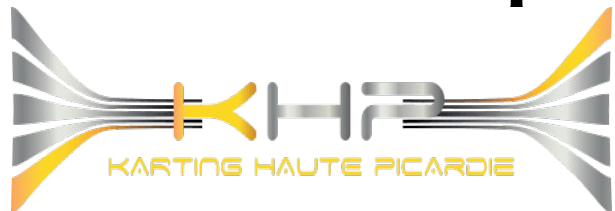
Challenge régional de Karting inter-Administrations

à

**Ste-Catherine
Les Arras (62)
Samedi 13 Sept**



**Arvillers (80)
Samedi 20 sept**



**organisé par l'ASCEE 62
pour la SRIAS Hauts-de-France**



Cher(e)s collègues,

Après le succès des précédentes éditions, nous avons le plaisir de renouveler les deux challenges inter-administrations de karting pour 2025, toujours organisés sous l'égide de la SRIAS Hauts-de-France.

👉 Le 1er se déroulera le samedi 13 septembre à Ste-Catherine-les-Arras sur karts électriques.

👉 Le 2nd se tiendra le samedi 20 septembre à Arvillers dans la Somme.

📄 La pré-inscription se fait exclusivement via HelloAsso pour chacun des deux challenges.

⚠ La date limite d'inscription est fixée au vendredi 2 août 2025. Le nombre de pilotes étant limité (42 à Ste-Catherine, 24 à Arvillers), un tirage au sort sera organisé si nécessaire. Les agents n'ayant jamais participé seront prioritaires.

✉ Une réponse vous sera envoyée par mail avant le 1^{er} septembre 2025.

En cas de non-sélection, votre paiement sera intégralement remboursé.

Pour toute question, vous pouvez contacter Julien Bellengier par mail à l'adresse suivante : bellengier.julien@pasdecalais.fr

Recevez, chers collègues, mes salutations sportives

Julien BELLENGIER
Membre de l'ASCEE62



Programme sur le circuit de Ste Catherine les Arras Samedi 13 septembre

L'accueil des participants s'effectuera à 9h00 au **Circuit KHUB - 78 Rte de Béthune, 62223 Sainte-Catherine.**

Le challenge se déroulera par équipe de 2 personnes. Il est ouvert à tous les fonctionnaires d'État ainsi que leur conjoint et enfants (16 à 21 ans) et retraités de la fonction publique d'État.

Une équipe peut être composée de 2 personnes provenant d'Administrations différentes.

Vous roulez sur des Karts 250cc.

Au programme :

- 20 minutes d'essais libre en relais (soit 10 minutes/personne)
- 20 minutes d'essais chronométrés (soit 10 minutes/personne)
- 50 min de course en relais (soit 25 minutes/personne)

Prévoir une fin de course entre 12 et 12h30.

**Nous vous rappelons que ce challenge est placé sous le signe de
l'amitié et de la convivialité.**



Programme sur le circuit d'Arvillers

Samedi 20 septembre

L'accueil des participants s'effectuera à partir de 9h00 au **Circuit d'Arvillers - RD 934 - Lieu dit « La Raperie », 80910 Arvillers.**



Le challenge se déroulera par équipe de 2 personnes. Il est ouvert à tous les fonctionnaires d'État ainsi que leur conjoint et enfants (16 à 21 ans) et retraités de la fonction publique d'État.

Une équipe peut être composée de 2 personnes provenant d'Administrations différentes.

Vous roulez sur des Karts 4 temps, 390cc, sur le circuit de 1300 mètres (réservé challenge SRIAS).

Au programme :

- 20 minutes d'essais libre en relais (soit 10 minutes/personne)
- 20 minutes d'essais chronométrés (soit 10 minutes/personne)
- 50 min de course en relais (soit 25 minutes/personne)

Prévoir une fin de course vers 12h-12h30.

Nous vous rappelons que ce challenge est placé sous le signe de l'amitié et de la convivialité.

Modalités d'inscriptions

Il vous est possible de vous inscrire pour les deux challenges mais priorité sera donnée à une participation d'un maximum d'équipes : vous ne participerez au tirage au sort sur le 2^e challenge que si celui-ci n'est pas complet.

L'inscription (par équipe de préférence et non de manière individuelle) se fait en deux étapes :

➔ Pré-inscription :

Ste-Catherine



<http://bit.ly/kartingsriasstecath>

Arvillers



<http://bit.ly/kartingsriasarvillers>

Paielement par :

- CB sur le site,
- Possibilité de paiement par chèque en spécifiant le code « cheque » dans le panier (transmettre ensuite le chèque accompagné de votre nom d'équipe à :

DDTM62 -ASCEE
Challenge de karting
100, avenue Winston Churchill
62022 ARRAS CS 10007

Si inscription sur les deux challenges, remplir les deux formulaires et indiquer le choix n°1 en début de formulaire.

➔ Sélection :

Le nombre de participants étant limité pour chacun des deux challenges, les deux tirages au sort seront effectués parmi les inscrits ayant retourné leur dossier complet pour le 2 août maximum.

Envoi des confirmations avant le 1^{er} septembre.

Si vous n'avez pas eu de nouvelle au 1er septembre, veuillez nous contacter par mail.
À défaut aucun remboursement ne sera possible.

Les personnes non retenus verront leur paiement remboursé après le challenge (au cas où vous seriez repêchés après un désistement).